

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

ÉLÉMENTS de CORRIGÉ : sujet série L. Objet d'étude : les réécritures.

I. QUESTION.

On attend des candidats qu'ils lisent attentivement les deux textes constituant le corpus en s'intéressant tout particulièrement aux réécritures. Ils ne devraient pas avoir de difficultés pour trouver des témoignages précis d'intertextualité. Il importe que la nature des transformations soit, à chaque fois, définie.

Il y a par exemple : - le titre du poème (citation détournée). "Prière pour aller au paradis avec les ânes" ou (...) "avec Jammes".

- la forme de la prière (discours qui s'adresse à Dieu uniquement chez Jammes, à Jammes et à Dieu chez Goffette). Texte A : "vers Vous, ô mon Dieu" v 1, "Mon Dieu, faites (...)" v 26 ; Texte B : "O Jammes" v 36, "O Seigneur" v 64.

- Francis Jammes forme le vœu d'être "pareil aux ânes" v 31, alors que Goffette s'identifie à eux " et qu'il me sera donné à moi aussi (...) de braire tout doucement" v 66-68

- l'évocation de Dieu est faite d'humilité confiante chez Jammes ("car il n'y a pas d'enfer au pays du Bon Dieu", v 9, ainsi que les deux derniers vers) ; d'ironie amusée chez Goffette (cf les différents portraits de Dieu de la longue phrase initiale v 1- 23).

- la « modernisation » des moyens de locomotion ou de transport : Jammes va à pied (v 6), Goffette à vélo (v 61)...

- le vers qui « boîte » plus fortement chez Goffette que chez Jammes (v. 48-49 du texte B). etc,...

On pénalise une réponse non rédigée.

On valorise, au-delà d'une caractérisation purement technique des transformations, toute explication plus littéraire.

II. COMMENTAIRE.

La question sur le corpus a préparé les candidats à une certaine approche du passage à commenter.

L'analyse précise du texte passe par le repérage énonciatif des deux interlocuteurs successifs : Jammes, puis Dieu, le premier étant l'intercesseur qui conduit au second... à moins que les figures de l'un et de l'autre ne se confondent finalement.

Il convient de s'intéresser également à la disposition strophique singulière (distiques qui se terminent sur un vers unique, terme de la marche vers le paradis) et au rythme savant (boiterie systématique, pratique de l'enjambement d'un vers et d'un distique à l'autre).

Les candidats devraient par ailleurs être sensibles aux anachronismes et aux ruptures de ton ("carrefour du paradis" v 50, "tu règles la circulation" v 51, "roule à gauche" v 54, "vélo" v 61, ...), confrontés à une atmosphère de *Légende dorée* ("les ânes qui sourient" v 52, "entre la camomille et le sainfoin" [on entend saint foin !] v 64-65, "pluie bleue" v 67). L'opposition entre la cacophonie du monde moderne et le caractère paisible et doux du paradis de Jammes structure fortement le passage..

La question de la réécriture doit évidemment être abordée : la poésie de Jammes sert de viatique au poète contemporain pour retrouver âme et valeurs d'enfance... Prière à Jammes plus que prière à Dieu.

L'image du chemin, du voyage, éventuellement du pèlerinage est à étudier avec la symbolique du "carrefour", des "chemins de traverse", du fait de rouler "à gauche", pour finir par "la grimpe étroite (...) qui mène tout droit" !

La tendresse ironique de Goffette pour Jammes devrait enfin être perceptible par les candidats.

Dans la mesure où il ne s'agit plus de produire un commentaire "composé", au sens rhétorique du terme, de nombreux principes d'organisation du commentaire sont acceptables.

On peut imaginer par exemple un travail sur une prière à Jammes

une "dilecture"

un pèlerinage aux sources de la poésie

On valorise les copies qui ont utilisé les pistes ouvertes par la question préliminaire ; celles qui ont étudié avec pertinence la disposition strophique et les rythmes, celles qui ont perçu l'ironie tendre de Goffette.

On pénalise les devoirs proposant une démarche juxta-linéaire, proposant un seul axe de lecture ou ne tenant aucun compte du caractère poétique du texte, ainsi que la négligence de l'expression.

III DISSERTATION.

La phrase de Borel est catégorique : "jamais" ! Cela devrait ouvrir des espaces de discussion pour les candidats...qui peuvent certainement puiser des exemples du contraire dans le mouvement réaliste où certaine littérature d'idée. Il s'agit de trancher entre "jamais", "quelquefois" ou "toujours" en élargissant sa réflexion au-delà du genre poétique.

Selon l'opinion du candidat, il pourra élaborer un plan de type concessif et commencera par défendre la création née d'un contact avec le réel pour montrer ensuite tout ce que cette littérature doit à celle qui la précède ... ou bien il pourra dire que les œuvres sont d'abord "de la littérature" et que c'est leur forme qui leur donne sens ... ou bien critiquer l'art pour l'art et la littérature savante en dénonçant l'ennui suscité par des œuvres qui ne sont pas en prise avec la réalité...ou bien...

On attend une prise de position personnelle, clairement argumentée et correctement illustrée.

On pénalise un catalogue d'exemples, des exemples systématiquement allusifs, la négligence de l'expression.

On valorise, au-delà d'une bonne utilisation du corpus et des textes étudiés en classe, le recours à des lectures et à une culture personnelles.

IV INVENTION.

Le travail d'écriture doit respecter les contraintes fixées : une lettre personnelle à un écrivain identifié et réel, une "dilecture", un certain enthousiasme, des références précises à des œuvres nommées.

On attend que le candidat fasse l'effort de se « couler » dans l'œuvre de l'écrivain qu'il admire comme Goffette dans celle de Jammes.

On pénalise l'absence d'affects et d'investissement personnel, une méconnaissance visible de l'écrivain ou des œuvres choisis.

On valorise, outre la qualité de l'expression, un véritable travail sur le style.